

## VIENT DE PARAÎTRE ...

# CODE ZOOSANTAIRE INTERNATIONAL (MAMMIFERES, OISEAUX ET ABEILLES)

ISBN 92-9044-483-5

Format : 21 x 29,7 cm – 450 pages

Prix : 45 euros (Frais d'expédition par voie aérienne inclus pour tous pays)

L'objectif du Code zoosanitaire international est d'assurer la sécurité sanitaire des échanges internationaux d'animaux (mammifères, oiseaux et abeilles), et de leurs produits dérivés, grâce à la définition détaillée des garanties qu'il convient d'exiger, lors de ces échanges, afin d'éviter le transfert d'agents pathogènes pour l'animal ou pour l'homme.

Cet ouvrage normatif, réalisé grâce à la collaboration des meilleurs spécialistes, a fait l'objet d'un consensus de la part des chefs des Services vétérinaires des 152 Pays Membres de l'OIE.

Il constitue une référence dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce pour la mise en œuvre de l'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (dit Accord SPS).

Dans une première partie sont présentés les définitions des notions utilisées, les modalités de déclaration des maladies animales au niveau international, les règles d'éthique en matière d'échanges internationaux et de certification, les principes de l'analyse de risque à l'importation, ainsi que la façon dont doivent s'organiser les procédures d'importation et d'exportation.

Une seconde partie s'attache à examiner, pour chaque maladie animale considérée par l'OIE comme importante dans les échanges internationaux, les conditions sanitaires auxquelles un pays doit répondre, en fonction des maladies sévissant sur son territoire, selon qu'il souhaite exporter des animaux vivants, de la semence, des embryons, des produits carnés ou bien laitiers.

Des annexes rappellent les épreuves diagnostiques à mettre en œuvre avant l'exportation (faisant ainsi le lien avec le *Manual of Standards for Diagnostic Test and Vaccines* de l'OIE), et décrivent les modalités du contrôle sanitaire et de l'hygiène spécialement dans le domaine de la reproduction, les procédés de destruction des agents pathogènes et des insectes vecteurs, ainsi que les conditions de protection des animaux dans les transports internationaux.

En fin d'ouvrage sont présentés les modèles de certificats internationaux approuvés par l'OIE et les listes de maladies prises en considération par l'OIE (Listes A et B).

Le *Code zoosanitaire international* est un document de référence indispensable à tous les opérateurs concernés par les échanges internationaux d'animaux et de produits d'origine animale.

Compte tenu de la fréquence et du volume de ses mises à jour, il fait désormais l'objet d'éditions annuelles.

OIE, 12 rue de Prony, 75017 Paris, France  
Fax : 33 (0)1 42.67.09.87 – Email : pub.sales@oie.int